

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 81 (1955)  
**Heft:** 21-22: École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955, fasc. no 2

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

**Abonnements:**  
Suisse: 1 an, 24 francs  
Etranger: 28 francs  
Pour sociétaires:  
Suisse: 1 an, 20 francs  
Etranger: 25 francs  
Prix du numéro: Fr. 1.40  
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »  
N° II. 57 75, à Lausanne.

**Expédition**  
Imprimerie « La Concorde »  
Terreaux 31 — Lausanne.

**Rédaction**  
et éditions de la S. A. du  
Bulletin technique (tirés à  
part), Case Chauderon 475

**Administration générale**  
Ch. de Rosneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. † P. Joye, professeur; † E. Latelín, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. † J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président;  
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

## Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.  
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26  
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: *Travaux d'anciens élèves de l'E.P.F.*: Le barrage d'accumulation de Ben Métir, en Tunisie, par ALFRED STUCKY, ingénieur-conseil, professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne. — *Le rôle des accumulations dans le développement des aménagements hydro-électriques en Suisse*, par JULES-FRANÇOIS BRUTIN, ingénieur E.P.F. — *La nouvelle correction des eaux du pied du Jura*, par FERNAND CHAVAZ, vice-directeur, et MAURICE BAER, ingénieur du Service fédéral des eaux à Berne, ingénieurs E.P.F. — *Boues d'égouts et ordures ménagères*, par LÉON JÉQUIER, ingénieur E.P.F. — *La turbo-pompe réversible axio-centrifuge à pas variable*, par PAUL DÉRIAZ, ingénieur mécanicien E.P.F., ex-assistant du professeur Meissner, chef de bureau de construction de turbines hydrauliques à l'English Electric Company. — *De la machine à pointer à l'aléuse-fraiseuse de précision*, par JACQUES TURRETTINI, ingénieur E.P.F., Société genevoise d'instruments de physique. — *L'isolation des machines électriques modernes*, par R. SAUVIN, ingénieur E.P.F., Wettingen. — *Le convertisseur à contacts et ses applications dans l'industrie*, par M. ROSSÉ, ingénieur E.P.F., Baden. — *Quelques progrès récents dans la construction des transformateurs*, par CL. ROSSIER, ingénieur E.P.F., Genève. — *Nouveaux dispositifs d'entraînement de l'essieu pour véhicules moteurs électriques sur rails*, par H. WERZ, ingénieur E.P.F., Genève. — *Mesure de la température d'un fluide en mouvement*, par R. ECABERT, ingénieur E.P.F. — *Application du calcul à l'aide de suites à la théorie des réglages automatiques*, par MICHEL CUENOD, ingénieur à la Société Générale pour l'Industrie, Genève. — *La machine à coudre*, par L. ALAMARTINE, ingénieur E.P.F., Genève. — *Fibres de verre + Plastic = Vetroplastic*, par E. GRAND D'HAUTEVILLE, ingénieur E.P.F., Lausanne. — *Les textiles synthétiques face à la laine et au coton*, par HUBERT RIGOT, ingénieur E.P.F., S.I.A. — *Problèmes relatifs à l'étude d'une chambre forte en béton armé*, par G. DE KALBERMATTEN et F. BURRI, ingénieurs E.P.F., S.I.A. — *La distribution régulière de l'air sortant latéralement d'un canal de ventilation*, par CHARLES CAILLE, ingénieur mécanicien E.P.F. — *Le conditionnement d'air dans les grands bâtiments commerciaux et administratifs*, par HERBERT VOEGELI, ingénieur mécanicien E.P.F., Genève, à la LUWA S. A., Zurich. — *Lumière et architecture*, par F. KIMMERLE, ingénieur E.P.F., Genève. — *Les ingénieurs en face de leurs responsabilités sociales*, par P. HUGUENIN, ingénieur E.P.F., Le Locle. — *La formation de l'architecte*, par J. STENGELIN, architecte E.P.F., Genève. — *Collège de La Sallaz, à Lausanne*, par R. LOUP, architecte E.P.F., et L. ROUX, architecte E.P.M., Lausanne. — *L'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney*, par ED. VIRIEUX, architecte de l'Etat, Lausanne. — *Temple de La Chiesaz sur Vevey*, par F. BRUGGER, architecte E.P.F., Lausanne. — *Projet d'un temple à Roche*, par F. BRUGGER, architecte E.P.F., Lausanne. — *La Clinique ophtalmologique de Genève*, par CLAUDE GROSGURIN, architecte E.P.F., Genève. — *Agrandissement et transformation de l'Hôpital ophtalmique de Lausanne*, par RENÉ GONIN, architecte E.P.F. — *Une auberge au Clos de Serrières (Neuchâtel)*, par ED. CALAME, architecte E.P.F., Neuchâtel. — *Agrandissements de la S. A. des Ateliers de Sécheron*, par LOUIS PAYOT, architecte E.P.F., Genève. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

## TRAVAUX D'ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

PUBLIÉS A L'OCCASION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE L'E. P. F. <sup>1</sup>

### LE BARRAGE D'ACCUMULATION DE BEN MÉTIR EN TUNISIE

par ALFRED STUCKY, ingénieur-conseil, professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne

#### 1. Introduction

Le bassin versant de l'oued El Lil, à 150 km à l'ouest de Tunis, est un cirque de montagnes peu élevées, de 108 km<sup>2</sup> de superficie, constitué par des formations sédimentaires oligocènes, où alternent des bancs de grès et des couches de marne. Le centre de ce cirque était occupé, à l'époque pontienne, par un petit lac naturel dont les dépôts accumulés au cours des siècles recouvrent maintenant le fond de la cuvette de Ben Métir.

Le barrage, situé immédiatement à l'aval du confluent de l'oued El Lil et de l'oued Lebga, rétablit artificiellement ce lac en reconstituant un verrou ancien détruit par l'érosion.

Le niveau maximum de la retenue a été fixé à la cote 440, soit 65 m au-dessus du lit de l'oued. La superficie du lac atteint ainsi 350 hectares pour un volume d'eau emmagasiné de 73 millions de m<sup>3</sup>; l'apport annuel moyen de l'oued, de 60 millions de m<sup>3</sup>, correspond à un débit moyen d'environ 2 m<sup>3</sup>/s.

Une galerie de 3500 m, percée dans le flanc droit de la vallée, débouche à l'aval à 200 m environ au-dessus du lit de la rivière. Cette chute est utilisée dans deux usines hydro-électriques en cascade, qui restituent les eaux dans un bassin de compensation, point de départ de l'adduction d'eau potable destinée à la ville de Tunis.

<sup>1</sup> Voir en outre *Bulletin technique* du 24 septembre 1955 (fascicule n° 1).